

## Toki Air prend livraison d'un ATR 72-600 pour débiter ses opérations

**La nouvelle compagnie japonaise assurera une connectivité essentielle au Japon grâce aux avions régionaux les plus responsables du marché**

**Toulouse, le 10 octobre 2022** – ATR, le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux et la compagnie aérienne japonaise Toki Air, ont annoncé la livraison d'un ATR 72-600 par l'intermédiaire du loueur NAC. Couvert par un contrat de maintenance globale ATR d'une durée de dix ans, l'avion va permettre à Toki Air d'accomplir sa mission : revitaliser la ville de Niigata et les régions japonaises alentours. La compagnie prévoit de débiter ses opérations en 2023.

Quatrième compagnie japonaise à exploiter des ATR, Toki Air a pris le nom d'un oiseau ancestral, aussi appelé 'ibis japonais à crête', vivant principalement sur l'île de Sado. Cet oiseau incarne la préservation de la nature au Japon. Il est le symbole de l'engagement de la compagnie à relier des régions où la nature est préservée, grâce à des appareils économes en carburant et aux faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Ce nouvel ATR 72-600 porte une livrée imitant les ailes déployées d'un Toki.

Masaki Hasegawa, Directeur général de Toki Air a déclaré : « Nous sommes ravis à l'idée de commencer à exploiter prochainement notre ATR 72-600. Grâce à leur polyvalence inégalée ainsi qu'à leurs performances environnementales et opérationnelles, les ATR sont les appareils idéaux pour notre compagnie et pour notre pays. Ce premier avion nous permettra d'accomplir notre raison d'être, en assurant une liaison responsable et fiable vers les communautés de la préfecture de Niigata et des régions alentours. Nous sommes impatients de voir le Toki survoler le Japon. »

Nathalie Tarnaud Laude, Présidente exécutive d'ATR, a ajouté : « Notre relation de longue date avec NAC et la confiance de la communauté des loueurs en nos avions permettent à de nouvelles compagnies telles que Toki Air de proposer à leurs passagers les avions les plus modernes et durables du marché régional. La compagnie profitera aussi des services de maintenance les plus fiables et efficaces à travers le contrat de maintenance globale ATR. »

Norman C.T. Liu, Président Directeur Général de NAC, a indiqué : « Nous sommes heureux d'accueillir Toki Air parmi nos clients. Nous souhaitons beaucoup de succès à toute l'équipe, avec qui nous sommes impatients de bâtir un partenariat fructueux et durable. »

Dans des pays, comme le Japon, engagés en faveur de la réduction des émissions de dioxyde de carbone et de la préservation de la biodiversité, les ATR ont fait leurs preuves. Ils relient en effet des communautés et des entreprises sur tout l'archipel nippon de la façon la plus responsable qui soit. Actuellement, 15 ATR survolent le Japon. À moyen terme, ATR évalue le potentiel à 100 appareils.

**À propos  
de Toki Air**

Toki Air Co., Ltd. (« Toki Air ») est une nouvelle compagnie aérienne régionale japonaise qui se prépare à opérer en 2022 à partir de l'aéroport de Niigata. Toki Air, dont la vision s'illustre dans le slogan « Plus de liberté dans le ciel », met en place des solutions de gestion optimales pour les compagnies aériennes régionales durables et s'efforce d'améliorer les réseaux aériens régionaux et de promouvoir la redynamisation régionale. Toki Air permet de se déplacer librement, de réaliser des rêves qui ont été abandonnés et de relier le cœur des gens.

**À propos  
de NAC**

NAC est le premier loueur d'avions régionaux et étend ses activités aux mono-couloirs de plus grande taille, en s'appuyant sur une plateforme de gestion d'actifs d'envergure internationale.

**À propos  
d'ATR :**

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. Ses deux modèles, les ATR 42 et 72, sont les avions de moins de 90 places les plus vendus dans le monde. La mission des employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent plus de 100 nouvelles routes chaque année en moyenne, consomment jusqu'à 45 % de carburant de moins et émettent jusqu'à 45 % de CO2 de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde. ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.atr-aircraft.com](http://www.atr-aircraft.com).

**Contacts presse ATR****Adriana Debusi**

+33 (0)7 79 06 79 13

[adriana.debusi@atr-aircraft.com](mailto:adriana.debusi@atr-aircraft.com)

**Charlotte Giuria**

+33 (0)6 80 48 20 96

[charlotte.giuria@atr-aircraft.com](mailto:charlotte.giuria@atr-aircraft.com)

**Madeleine Solomons**

+ 33(0)6 80 35 01 84

[madeleine.solomons@atr-aircraft.com](mailto:madeleine.solomons@atr-aircraft.com)

ATR

1, Allée Pierre Nadot – 31712 Blagnac Cedex – France

Tél.: +33 (0)5 62 21 62 21

Groupement d'intérêt économique

323 932 236 R.C.S – Toulouse APE 3030 Z

SIRET 323 932 236 00033 – VAT FR86 323 932 236